

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
GRANDE-SYNTHÈSE
COMMUNE
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°2025MAN040

Liberté – Egalité – Fraternité

## ARRETE DU MAIRE

3.5 Autres actes de gestion du domaine public –  
Service événementiel - 2025

### AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L 113-2,
- Considérant la demande de l'Association « Espace santé du Littoral »

#### AUTORISONS

L'association « Espace santé du Littoral » à organiser leurs animations –groupe de travail vie affective et sexuelle

#### Sous réserve :

- Que la sécurité des passants soit assurée
- Que la protection des lieux avoisinants soit effective,

Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révocable

Pour le jeudi 24 juillet 2025

#### DESTINATAIRES : M. le premier adjoint

M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES  
M. le Commandant de Police Nationale  
M. le Chef de la Police Municipale  
M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES  
M. le Directeur du Service Événementiel,  
L'association Espace santé du Littoral.

Fait à GRAVELINES,

25 JUIN 2025

Mis en ligne le : 25 JUIN 2025

Le Maire,

Bertrand RINGOT

